

Société SCCV 10 Rabelais

Société Civile de Construction Vente.

Siège social : 10 Rue Rabelais –93100 Montreuil

RCS : Bobigny 984 933 572

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 02 janvier 2025

L'an 2025, le 2 janvier à 11 heures, les associés de la société SCCV 10 Rabelais se sont réunis au 10 rue Rabelais, 93100 Montreuil, à l'effet de se prononcer sur les résolutions suivantes :

- **Nouvelle répartition du capital social**
- **Nomination du gérant**

Première résolution

L'assemblée des associés, constate la cession de parts sociales intervenue en date du 02 janvier 2025, entre HAOUZI Laurent ayant cédé leurs parts à la société SARL LES CLES, prenant effet eu 2 janvier 2025, décide, pour tenir compte de la nouvelle répartition du capital, de modifier l'article 7 des statuts qui sera rédigé ainsi :

Les parts ont été réparties comme suit :

- | | |
|--|----------|
| - SASU CALISTA GROUPE | 99 parts |
| - SARL LES CLES | 1 parts |
| Total égal au capital social 100 parts | |

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Deuxième résolution

En conséquence de la décision de cession des parts, l'article 7 des statuts est modifié ainsi qu'il suit :

- ARTICLE 7 - TOTAL DES APPORTS -CAPITAL - REPARTITION

- Soit au total la somme de cent euros (100 Euros)

-

- CAPITAL - REPARTITION

- Le capital social est fixe à la somme de 100 Euros

ht *ht*

- Ce capital est divisé en 100, parts égales de 1 Euro chacune.
- Libération du capital
- Les parts sociales sont entièrement libérées, souscrites en totalité par les associés et attribuées à ceux-ci en proportion de leurs apports, c'est à dire
- **SASU CALISTA GROUPE** concurrence de quatre-vingt dix neuf parts (99 parts)
- Portant le numéro 1 à 99
- **HAOUZI LAURENT** à concurrence de une part (1 part)
- Portant le numéro 100

Suite à la cession de parts intervenue le 02/01/2025,

A la société dénommée SARL LES CLES, dont le siège social est à 93100 MONTREUIL 10 , rue Rabelais immatriculée au RCS de BOBIGNY, sous le numéro 512079054

Les parts ont été réparties comme suit :

- | | |
|-----------------------|----------|
| - SASU CALISTA GROUPE | 99 parts |
| - SARL LES CLES | 1 parts |

Total égal au capital social 100 parts

Il ne sera créé aucun titre représentatif des parts d'intérêts, les droits de chaque associé résulteront des présentes, des actes qui pourraient augmenter le capital et des cessions de parts qui pourraient intervenir.

Une copie ou un extrait de ces actes certifiés par le gérant pourra être délivré à chaque associé, sur sa demande et à ses frais.

La totalité de leur apport en numéraire a été déposé à un compte ouvert au nom de la société en formation à la banque : QONTO

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

Le gérant exerce ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues par l'article 22 des statuts.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée ce jour à 12 h

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents à l'assemblée.

Les associés

SASU CALISTA GROUPE

SARL LES CLES

SASU CALISTA GROUPE
10, Rue Rabelais
93100 Montreuil
Rcs de Bobigny 834936387
calistagroupe@gmail.com

SARL LES CLES

10 rue Rabelais
93100 Montreuil

Rcs de Bobigny: 512079054

Le gérant

Sasu Calista Groupe représenté par son président Haouzi Laurent

Lu et approuvé, bon pour acceptation de mes fonctions de gérant

SASU CALISTA GROUPE
10, Rue Rabelais
93100 Montreuil
Rcs de Bobigny 834936387
calistagroupe@gmail.com